

Chennevières-sur-Marne : video protection et IA contre les délinquants ☐!

écrit par Jacques Martinez | 13 septembre 2024

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE RÉVOLUTIONNE LA VIDÉOSURVEILLANCE



MAIS ALORS L'AI, C'EST QUOI ?

L'intelligence artificielle est un ensemble de technologies développant des programmes informatiques complexes capables de récupérer une multitude de données et ensuite simuler certains traits de l'intelligence humaine (raisonnement, apprentissage, mouvements...)

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE RÉVOLUTIONNE LA VIDÉOSURVEILLANCE



MAIS ALORS L'AI, C'EST QUOI ?

L'intelligence artificielle est un ensemble de technologies développant des programmes informatiques complexes capables de récupérer une multitude de données et ensuite simuler certains traits de l'intelligence humaine (raisonnement, apprentissage, mouvements...)

☐ **84% des Français placent la sécurité en tête de leurs préoccupations, selon un sondage CSA publié ce jeudi pour**

CNews, Europe1 et le Journal Du Dimanche (JDD) : 98% pour les sympathisants Rassemblement National, 96% chez les Républicains du Premier Ministre Michel Barnier, 62% chez les PS, 61% chez les écolos mais ils sont minoritaires chez les... LFI : 44%, curieux, non ?

D'où l'augmentation du nombre de communes qui s'équipent en vidéosurveillance (1) (qui, depuis 2011, suite à la loi sur la sécurité intérieure, devrait être appelée « vidéo protection ») ou qui améliorent leur équipement de protection et pas forcément parmi les grandes communes. À l'exemple d'une très modeste commune proche de Paris et pas parmi les plus peuplées d'Île-de-France : elle ne compte que 18 000 habitants.



Chennevières-sur-Marne, à l'est de la capitale, dans le département du Val-de-Marne, adapte en effet le système de vidéosurveillance de sa police municipale à l'IA, l'Intelligence Artificielle ! **Jean-Pierre Barnaud, son maire**, plutôt à droite puisque

inscrit à l'UDI donc de centre droit, tient à préciser que sa vidéo protection ne disposera pas de la reconnaissance faciale.

Comme l'a titré le site ActuParis :

« **C'est une petite révolution : la police municipale de Chennevières-sur-Marne va déployer un logiciel d'intelligence artificielle dans le cadre de sa vidéosurveillance** »

Lors de l'entretien que Jean-Pierre Barnaud a accordé à ActuParis, il s'est expliqué :

« *L'objectif était de rendre plus performant le centre de supervision urbain (CSU) en facilitant le travail de la police nationale. Avec ce dispositif, l'idée est d'augmenter la qualité des résultats à la suite de réquisitions*

judiciaires et de contribuer à l'élucidation de faits délictueux et criminels. »

« Ce logiciel d'intelligence artificielle n'inclut pas la reconnaissance faciale et consiste en une aide à la relecture d'images. Il permettra ainsi d'analyser, a posteriori et non pas en direct, les images de nos soixante caméras de vidéosurveillance. »

Voilà donc □un maire dont le souci premier est, sans conteste, la sécurité des habitants de sa commune puisque, par l'installation de cette IA, il entend apporter un « soutien aux victimes » par une lutte plus efficace contre la délinquance. Ce dont tout maire devrait avant tout se préoccuper contrairement à certains tels que, au hasard, celui de Grenoble...



« ...Ce qui va changer, c'est l'amélioration du service rendu et le soutien aux victimes. Ça ne changera rien d'autre, sauf pour les délinquants et donc ne devrait pas susciter de crainte. »

Cette commune n'est pourtant pas parmi les plus touchées de France par des faits de délinquance, en effet *« Les infractions n'augmentent pas plus qu'ailleurs, les données de la délinquance à Chennevières suivent la tendance globale selon les chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur. »* □À savoir, selon ActuParis, 112 faits de destructions et dégradations volontaires recensés en 2023 contre 150 en 2016 et 14 faits de vols violents sans arme comptabilisés en 2023 contre 19 en 2014.

Pour le coût d'un tel dispositif, le maire a précisé que «

Le logiciel revient à 36 216 euros. La Ville a obtenu une subvention de la Métropole du Grand Paris à hauteur de 18 108 euros, ce qui fait un coût final pour la commune de 18 108 euros. » Soit donc seulement 1 euro par Canavérois, rois donc de la sécurité à bas coût contre... les coups bas !

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1) Aperçu historique de l'IA par vidialys.fr :

Depuis les premières utilisations de la vidéosurveillance, les avancées technologiques ont permis l'introduction de l'intelligence artificielle (IA) dans ce domaine.

Jadis limitée à de simples enregistrements vidéo, la vidéosurveillance est aujourd'hui capable de reconnaître et d'analyser des objets, des visages et des comportements grâce à l'IA.

L'IA, dans la vidéosurveillance, repose sur l'utilisation de réseaux de neurones artificiels, qui sont des modèles informatiques inspirés du fonctionnement du cerveau humain. Ces réseaux de neurones sont entraînés à reconnaître des formes, des visages et des comportements à partir de vastes ensembles de données. Grâce à cette capacité d'apprentissage, les systèmes d'IA peuvent détecter automatiquement des objets spécifiques dans une vidéo en temps réel.

Les applications actuelles de l'IA dans la vidéosurveillance sont vastes et variées. Les systèmes d'IA sont capables de détecter les comportements suspects, tels que l'intrusion dans une zone restreinte, le vol à l'étalage ou les bagarres. Ils peuvent également reconnaître les visages et les associer à des bases de données pour l'identification de personnes recherchées par les autorités. De plus, l'IA permet une analyse intelligente des flux de trafic et des schémas de comportement dans les espaces publics, facilitant ainsi la prévention des accidents et des comportements dangereux. Page complète

:

<https://www.vidialys.fr/2024/01/30/intelligence-artificielle-dans-la-vidéosurveillance-applications-actuelles-et-futures/>